ASSEMBLÉE NATIONALE

Hubert OTT
Député du Haut-Rhin
Commissaire au développement durable
et à l'aménagement du territoire

Mardi 8 juillet 2025

PPL Duplomb : En conscience, je vote CONTRE

L'Assemblée nationale se prononcera aujourd'hui sur un texte censé «libérer» les agriculteurs. En réalité, cette loi rate sa cible. En conscience, je m'y opposerai et voterai CONTRE.

Je suis député d'un territoire profondément agricole et viticole. Ici, personne ne joue à faire semblant. Depuis le début du mandat, j'agis. Pour une agriculture et une viticulture innovantes et plus efficaces, comme avec l'usage des drones agricoles. Pour une fiscalité juste, qui protège les exploitations familiales lors des transmissions, avec les avancées que nous avons obtenues dans la loi de finances cette année. Pour une agriculture vivante et résiliente, comme avec ma proposition de loi pour lutter contre l'abandon des vignes, et ainsi limiter la pression sanitaire. Pour une vraie simplification administrative, avec le TESA simplifié, qui permet d'embaucher sans paperasse inutile : une économie annuelle estimée à 1,5 million d'euros pour les employeurs agricoles alsaciens. Et surtout, je suis présent, à l'écoute, en lien constant avec celles et ceux qui font vivre nos terres.

La PPL Duplomb, je ne l'ai pas balayée d'un revers de main. Je l'ai travaillée sérieusement : auditions, amendements, débats. Mais une partie de l'Assemblée a préféré couper court aux discussions. Aucune discussion de fond. Une Commission Mixte Paritaire expédiée. Et au final : un texte déséquilibré.

Je partage certaines des avancées portées par cette loi : l'amélioration de l'assurance récolte, un encadrement plus lisible de l'action de l'OFB, un meilleur accompagnement des agriculteurs lorsque des produits autorisés au niveau européen sont interdits en France, ou encore la reconnaissance de l'abreuvement comme objectif de la politique de gestion de l'eau, une réponse attendue et légitime de la part de nos éleveurs.

Mais plusieurs dispositions me conduisent à voter contre le texte dont notamment :

- La réintroduction de l'acétamipride, un néonicotinoïde dont la dangerosité pour la santé et l'environnement est bien documentée, constitue une régression. Il faut au contraire se donner les moyens de faire autrement, en investissant dans des alternatives durables pour les filières concernées.
- Une approche trop uniforme et parfois caricaturale des enjeux liés à l'eau, alors qu'il existe des solutions de terrain à explorer : retenues collinaires, gestion intelligente de l'eau de surface, simplification et clarification des obligations administratives.

D'ailleurs il n'y a pas un mot dans la loi sur le revenu agricole. Pourtant, c'est bien ça le vrai combat pour permettre à nos agriculteurs de vivre dignement de leur travail.

Je refuse une agriculture prisonnière des postures. Je crois à une agriculture de progrès, en lien avec l'environnement, fière de produire, libérée des lourdeurs inutiles.

Les mobilisations agricoles de l'hiver dernier ont exprimé une colère sincère, profonde, légitime. Cette loi ne répond pas à l'essentiel, elle ne fait que renforcer la défiance là où nous devrions reconstruire un lien de confiance.

Oui, je suis pour la simplification. Oui, je suis pour une meilleure rémunération des agriculteurs. Oui, je suis de ceux qui sont convaincus que l'agriculture et l'environnement sont profondément compatibles. Mais non, je ne voterai pas un texte de circonstance, qui passe à côté des urgences du monde agricole et ignore totalement les attentes du monde viticole qui m'est cher.

Les sujets agricoles et viticoles ont toujours été ma priorité et le resterons.

Hubert Ott

@HubertOttAlsace hubert.ott@assemblee-nationale.fr https:// www.hubertott.alsace